



Terres & Fête

85 000 visiteurs sur les 3 jours !

Un nombre record, qui a permis à nos équipes de vous rencontrer en masse sur le stand de la FRGDS, situé au cœur du pôle Elevage !

Les échanges ont été riches et pertinents sur nos actions quotidiennes mais aussi sur la surveillance et la prévention sanitaire. Vous avez été nombreux à participer au jeu concours sur la Biosécurité. Les 20 heureux gagnants seront contactés dans les jours qui viennent.

Plus de 500 petits déjeuners ont été offerts aux éleveurs exposants, grâce au soutien de nos partenaires : YSEO, les laboratoires CEVA et MSD, TERRAVIA, GENES DIFFUSION, ALLFLEX, INTERBEV et la PROSPERITE FERMIERE. Merci à eux !



Votre avis sur les formations ?

Le mois dernier nous vous avons partagé un questionnaire très rapide préparé par les GDS Hauts de France. Le but : **connaître vos besoins en formations**. Vous pouvez encore y participer ! [cliquez ici](#)

Commission « Santé du Veau »

La Commission, composée d'éleveurs, de vétérinaires et du laboratoire départemental, s'est réunie ce 14 Juin pour faire un point d'étape sur les actions initiées depuis le début d'année.

L'objectif est d'accompagner au mieux les éleveurs se trouvant avec des mortalités importantes sur les jeunes animaux, et souvent démunis face à la situation. **L'audit « santé du veau » réalisé par un vétérinaire est l'outil idéal pour faire le point sur ses pratiques et obtenir de précieux conseils ! Il est pris en charge à 100%, n'hésitez pas à l'utiliser.**

Des formations autour du veau, dispensées par des vétérinaires praticiens, seront disponibles courant de l'automne, restez connectés ! »

Thierry DUFOUR,
Président de la Commission



Se préparer à la nouvelle réglementation en IBR !

Il faut s'y attendre, dès la prochaine campagne de prophylaxies, les dépistages IBR vont coûter beaucoup plus cher aux éleveurs en assainissement. Alors si vous détenez encore quelques bovins infectés ou vaccinés (jusque 10% de l'effectif des 12 mois et plus), **il est urgent de les réformer**, voire d'anticiper une prophylaxie volontaire d'ici les mois de septembre ou octobre. Rapprochez-vous du GDS pour connaître les conditions et en être convaincu !

Par ailleurs cet été, il ne faut prendre aucun risque : si vos bêtes se mélangent à d'autres, échangez sur vos statuts IBR et BVD et **faites un contrôle aléatoire 15/20 jours plus tard**. Il ne faut plus perdre son statut lorsqu'il est Indemne d'IBR !

Les nouvelles enveloppes BVD arrivent !

Nous vous avons informés des nouvelles enveloppes (bleu) d'envoi de prélèvements BVD, leur production commencent demain ! Ne soyez pas surpris du changement. **Attention : il faut terminer le stock d'enveloppes blanches en priorité svp !**

Fortes chaleurs : gestion des animaux morts et autopsie à l'équarrissage

Lors des épisodes de fortes chaleurs et en attendant le passage du service d'équarrissage, il convient de ne pas disposer de bâches, ni de cloches plastiques sur les cadavres. **Couvrez-les avec de la paille et humidifiez-la régulièrement.**

A noter qu'en été, il vaut mieux **proscrire les autopsies au centre d'équarrissage** au risque de ne pas avoir le résultat escompté.

Privilégier celles réalisées **en ferme par votre vétérinaire.**

Grippe aviaire

Suite à la découverte de **Goélands infectés** d'influenza aviaire sur la côte le 19 mai dernier, 33 communes du département ont été soumises à des mesures de prévention obligatoires.

Le 3 juin, le niveau de risque vis-à-vis de l'IAHP est passé en « **négligeable** » sur l'ensemble de la France. Certaines régions restent cependant toujours réglementées.

Lors des épisodes de canicule, il est possible de lever les mesures de mises à l'abri prévues par les arrêtés préfectoraux établissant les zones réglementées pour les volailles de « plein air ».

Les éleveurs concernés sont contactés par la DDPP pour les informer de cette possibilité et des mesures de protection à prendre.

BESNOITIOSE : la maladie bien présente sur le département !

En 2021, un premier foyer de Besnoitiose était détecté dans le Pas de Calais. Des dépistages complémentaires ont été réalisés ce printemps dans les troupeaux allaitants proches (via les tubes de prophylaxies) et sur tous les troupeaux laitiers du département (sur lait de tank) **pour les éleveurs à jour de leur cotisation (avec prise en charge intégrale du GDS).**



Voici les résultats de cette recherche :

- **Allaitants** : 11 bovins positifs et 5 douteux pour 5 élevages.
- **Laitier** : 16 bovins positifs sur un élevage.

Tous les élevages dits « infectés de Besnoitiose » ont été contactés et recevront la visite du GDS et du vétérinaire sanitaire afin de réaliser un audit biosécurité pour **protéger le troupeau et ceux des voisins.** Toutes les infos sur la maladie seront données. Soyez attentifs aux signes cliniques de la maladie et parlez-en au moindre doute !

RDV sur le [site des GDS](#) pour plus d'infos sur la maladie.

Dégâts de blaireaux

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 17 septembre, la vénerie du blaireau, via des équipages de déterrage agréés est **autorisée**. Ce plantigrade en pleine expansion sur le département engendre des dégâts importants sur les cultures et peut engendrer via les effondrements de galeries des retournements d'engins voire des blessures irrémédiables sur les bovins (photo ci-dessous). Des tirs de nuits par les louvetiers sont également possibles (contact DDTM : 03.21.22.98.93). A noter que le GDS fait procéder à des autopsies sur les animaux régulés au titre de la surveillance de la tuberculose bovine.



Fièvre porcine africaine

Les cas de fièvre porcine africaine (FPA) en Italie du nord, à Rome et **tout récemment** à l'extrême ouest de l'Allemagne (à 6 km de notre frontière) rappellent que la France est soumise fortement à deux types de risques :

- Le **risque géographique** par la **proximité** avec des zones atteintes ;
- Le **risque diffus et homogène sur l'ensemble du territoire** (appelé risque « sandwich ») lié aux activités humaines et notamment aux denrées ou déchets alimentaires humains (voire de mouvements illégaux de sangliers). Pour rappel, les différents cas évoqués sont de 400 à 600 km des cas les plus proches !

Une vidéo de sensibilisation à destination du grand public est disponible en [cliquant ici](#).

📞 Tél : 03 21 60 48 98

✉ gds62@reseauugds.com

📍 56 Avenue Roger Salengro BP 80 039
62051 Saint Laurent Blangy Cedex

🖱 www.gdshautsdefrance.fr